

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**N° 88 / 2025****Nombre de conseillers****En exercice : 11****Présents : 7****Votants : 9**

**L'an deux mille vingt-cinq
le 15 décembre à 9 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire**

Date de la convocation : le 8 décembre 2025

Présents : ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.

Absents : ALLAIX Romain (pouvoir à GARCIN Valérie), FOUQUE Christian (pouvoir à ARMANET Carole), GICQUEL Mathieu, HOUSET Raphaël.

Secrétaire de séance : CHALLOT Serge.

OBJET : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2025.

Madame le Maire propose d'approver le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 13 novembre 2025 joint aux convocations de la présente séance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Approuve, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2025.

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

